

CHSCT DU 30 Mars et 18 Mai



Programme annuel de prévention

La CGT considère que les moyens alloués au service prévention santé au travail d'une collectivité tel que le CD 41 ne sont pas suffisants pour mener à bien les programmes annuels de prévention.

Info



- 1 Psychologue à temps très partiel (2 jour/semaine)
- 1 Assistante du personnel à temps partiel non compensé (mission qui s'élargissent année après année)
- 2 postes de conseiller de prévention, dont l'ergonome recruté sur un poste de conseiller laissé vacant suite à un départ.

Ce programme est-il vraiment réalisable en l'état

???

La **CGT** demande que les moyens soient à la hauteur de leurs missions, afin de pouvoir répondre aux besoins sur le terrain dans de bonnes conditions.

Correspondants de prévention

Lettre de mission ? Valorisation ? Temps accordés ? Lien avec les managers ?
Recrutement nécessaire de **Correspondants de prévention** pour les Collèges !

La question de déchargé d'activité est crucial pour ces agents afin qu'il puisse réellement tenir ce rôle.



Risque chimique.

Evaluation débutée en 2016.

Non finalisée à ce jour.

Prochaine étape : Evaluations à finaliser sur certain Collèges, ainsi que le recensement des produits à la direction des routes à Romorantin.



Qu'est-ce qu'un DATI ? Dispositif d'Alarme du Travailleur Isolé est un équipement de sécurité qui permet la détection de situations anormales (ou jugées critiques) pour un salarié travaillant de manière isolée (c'est-à-dire hors de vue et hors de portée de voix d'autres collaborateurs). Concerne notamment les travailleurs médico-sociaux, les agents des routes....

Solution toujours d'actualité. Le risque va être évalué dans la démarche DU par métier. Dossier à suivre...

DOSSIER COVID



- **Masques chirurgicaux.** A la demande de la CGT, les agents des routes ont reçu une 1ère dotation pour certaines tâches. (Masques tissus non adaptés).Renouvellement non automatique. Faire une demande auprès du service de prévention pour les dotations suivantes. Il en est de même pour les flacons de gel individuels.
- **AS FAM.** Absence de port du masque de certains parents lors des retours ou arrivées des enfants confiés. Le DGAS nous informe qu'un rappel des règles aux parents va être fait. Le préfet a refusé que les **AS FAM** soient considérés comme prioritaires pour la vaccination.

Madame la présidente le déplore, et souhaite que la demande soit réitérée.

- **Utilisation des tablettes dans les collèges** pour la procédure de désinfection.

A certains endroits, le même agent fait la procédure. Cela pose problème lorsque plusieurs agents effectuent la procédure en même temps.

- **Tenue de réunions.** Nous avons obtenu en Mars la tenue en mixte pour les réunions avec le matériel qui a été déployé (grand écran) et dans le respect des jauges des salles. Depuis le 18 Mai, cela redevient possible.

- **Plan Vigipirate.** Interphone pour permettre au public de se manifester derrière les portes fermées des accueils.

Tous les services ne sont pas équipés (MDCS Sud Loire, Romorantin) Cela n'est pas confortable ni pour les usagers, ni pour les agents d'accueil ! Situation qui perdure depuis Mars. **A quand une réponse adéquate à notre demande ?**

- **Télétravail.** Maintenu sur sa forme actuelle jusqu'au 9 Juin. Pour les agents vulnérables maintenus jusqu'ici à 100% en travail à distance qu'est-il prévu pour le retour en présentiel ? Sur 330 agents vulnérables, 40 à 50 sont concernés.

En dehors de la mise à dispo de la psychologue, pour le moment, rien de plus de prévu !

Respect des horaires de travail et des temps de connexion ?



BILAN MEDECINE PREVENTIVE :

Mode dégradé extrême de juillet à octobre 2020.

Visite médicale exclusivement en distanciel (position personnelle du docteur Chiquet *au moins jusqu'à septembre 2021*).

Visite avec examens, suivis paramédicaux : Bilan sanguin et radio des poumons tous les 2 ans. Ils sont envoyés par mail avant la visite. Visite de reprise : Téléconsultation également.

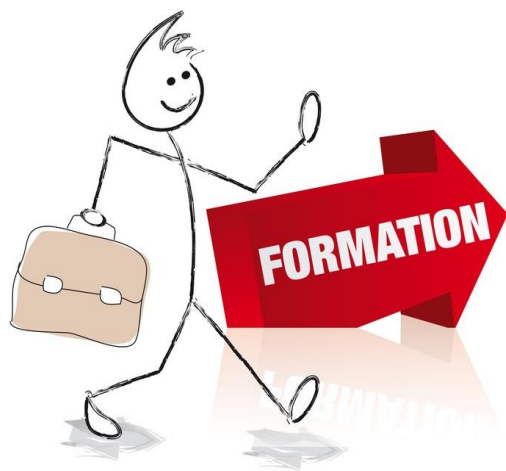
RPS Risques Psychosociaux

"Garante du bien-être au travail des agents, la DRH peut accompagner les différents services de la collectivité dès qu'une situation de mal-être se fait jour (tension au sein d'une équipe, RPS, ...)

Le CD 41 est ainsi amenée à recourir à des cabinets extérieurs pour mener ces *accompagnements collectifs*."

A notre demande, c'est une première en CHSCT de voir présenter, succinctement certes, un point d'étape sur les audits RPS en cours de réalisation ou de construction. Sont concernées les directions du patrimoine, de la solidarité/MDPH ou celle des moyens généraux.

C'est un début. Nous rappelons que le CHSCT de par son périmètre d'intervention, ne doit pas être laissé à l'écart de cette question qui concerne la santé des agents au travail, et bien souvent des questions d'organisation du travail.



Quelle est la part des agents formés aux gestes qui sauvent ?

Nous n'avons pas obtenu de chiffre. Pour nous, tous les agents accueillant du public devraient suivre cette formation. Actuellement, cette formation se fait pour les agents volontaires. Ne devrait-on pas la rendre systématique ? (TS, agents d'accueil, Puéricultrices...), en particulier pour les travailleurs sociaux qui reçoivent du public, parfois en grande précarité sanitaire, et se rendent à domicile. A la différence des soignants, les TS sont peu ou pas formés au secourisme. Certains métiers sont sensibilisés : la formation PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1) systématique pour les agents des routes. Recyclage compris.

Groupe de travail "Evènement climatique".

Face aux épisodes de canicule et de fortes chaleurs précoces, récurrents et de plus en plus marqués, le groupe s'est réuni plusieurs fois en 2019 pour construire un plan d'action. Dans l'ensemble, les résultats de ce groupe de travail présenté ne sont pas à la hauteur des enjeux. Il n'est qu'un point d'étape avec des mesures simples et applicables rapidement, sans budget dédié. (aménagements horaires, télétravail, climatiseurs, ventilateurs, accès à l'eau fraîche...) En particulier pour les collègues, aucune action n'a été arrêtée. A l'étude pour l'été 2021 !!! Nous attendons aussi des réponses de la collectivité en matière de budget prévisionnel pour une véritable politique départementale en termes d'isolation énergétique des bâtiments. Un plan pluri annuel est nécessaire. Qu'en est-il ? Les représentants de l'administration ne sont pas en mesure de nous répondre... **A suivre ! ...**



Collège

Pour une véritable pause méridienne pour les agents.

L'intégration de cette coupure dans le temps de travail n'est pas une option envisageable pour la DRH, et ce dans un souci de condition de travail. La sensibilisation des gestionnaires a été faite par l'envoi d'un courrier par la direction. **Est-ce suffisant ?**

Les bonnes résolutions ne tiennent pas dans le temps si elles ne sont pas accompagnées de mesures concrètes.

On s'engage à communiquer les résultats de notre enquête. Oups... pas fait !

Quelle garantie la collectivité peut-elle apporter aux agents pour que la pause soit respectée ?

Le caractère exceptionnel doit le rester et ne pas être un fonctionnement de service. Sur ce point, nous sommes d'accord avec le directeur des collèges !

Les agents doivent pouvoir dire non lorsqu'ils sont sollicités.

Plus facile à dire qu'à faire parfois ! **A suivre...**

Collège de Bracieux.

Pas de retour de l'enquête de gendarmerie !... Suite ou pas suite ?



Dotation habillement.

Pour les agents des routes, le système de renouvellement des vêtements ne fonctionne pas. Les délais annoncés sont de 3 semaines maxi. A ce jour, c'est 3 ou 4 mois !

Le service des achats nous oppose la difficulté de recevoir 75 formulaires en même temps envoyés par les responsables d'équipe. Ils sont à envoyer "au fil de l'eau".

Les agents contractuels ne reçoivent pas l'ensemble de l'équipement nécessaires à l'exercice de leurs missions.

Nous demandons que la question de l'obligation d'entretien des vêtements de travail soit revue par la collectivité dans le respect de la législation.

Malgré notre insistance pour la mise à l'ordre du jour de ce dernier CHSCT.

La direction nous renvoie à la prochaine réunion d'**Octobre**.

La CGT réaffirme son souhait de la mise en place d'un groupe de travail...Affaire à suivre

